

Guillaume Capobianco reste candidat à l'investiture LR

Sanctionné par Nathalie Bicaïs à l'issue du conseil municipal où il a annoncé la création d'un groupe au sein de la majorité et essuyé les mises en cause de Virginie Sanchez, l'élu réagit.

Au lendemain de la décision de la première magistrate de retirer ses délégations à son troisième adjoint (1), au motif de son « irresponsabilité et de la brutalité de ses méthodes » (voir *Var-matin* d'hier), Guillaume Capobianco livre son sentiment et ses intentions.

Comment réagissez-vous à la décision de Nathalie Bicaïs de vous retirer vos délégations ?

J'ai appris sa décision dans votre journal, elle ne m'a pas appelé pour en parler. Mais je respecte totalement les pouvoirs de M^{me} le maire qui lui donnent la possibilité de retirer ses délégations à un adjoint, et j'en prends acte. Au-delà de ma modeste personne, il faut savoir que ce type de gestion (le retrait des délégations) est extrêmement violent, et chacun appréciera de quel côté se trouve vraiment la brutalité.

Vous contestez toujours avoir eu des « attitudes machistes et sexistes », comme vous en accuse Virginie Sanchez, et alors que Nathalie Bicaïs vous reproche également de pratiquer le « sexisme et le sectarisme » ?

Je conteste formellement les propos tenus à mon encontre par Virginie



Guillaume Capobianco.

(Photo doc Valérie Le Parc)

Sanchez et Nathalie Bicaïs dans les deux articles que vous avez publiés les 22 et 23 décembre. Et j'entends, afin de protéger ma réputation, les poursuivre en diffamation publique. Mon avocate a été saisie afin d'entamer toutes les démarches nécessaires. Ce faisant, j'exerce simplement mes droits de

citoyen.

Le retrait du soutien de Nathalie Bicaïs vous amène-t-il à revoir votre demande d'investiture LR en vue des législatives ?

Ma candidature ne dépend pas de M^{me} le maire, mais de la commission nationale d'investiture qui se réunira en janvier à Paris. Le

soutien de Nathalie Bicaïs dans cette campagne était formidable. Elle l'a retiré, j'en prends acte, mais je trouve la volte-face un peu rapide. Cela étant, je sais que les choses valent au gré de la manière dont le président de la métropole intervient auprès des élus pour essayer d'emporter un maximum de soutiens à

Emmanuel Macron. Or nous, à La Seyne, on a décidé de résister. C'est d'ailleurs l'un des objectifs très clair du groupe des 22 : nous assurer que La Seyne ne basculera pas du côté de Macron !

Quel impact aura la sanction de Nathalie Bicaïs sur ce groupe que vous présidez ?

« Pour protéger ma réputation, j'entends poursuivre Nathalie Bicaïs en diffamation publique »

Les 22 décideront sereinement ce que nous ferons en janvier. Je rappelle que le premier principe de ce groupe est le « soutien total à Nathalie Bicaïs dans la poursuite du programme sur lequel la liste majoritaire a été élue ». Donc, comme les 21 autres élus, je soutiens M^{me} le maire. Et pour l'heure, personne au sein du groupe ne m'a signifié qu'il allait le quitter.

Comment voyez-vous la suite de votre travail au conseil municipal ?

M^{me} le maire sanctionne un élu de terrain qui avance sur des dossiers stratégiques depuis 18 mois, comme la piétonnisation, les

dimanches sur la corniche, la réorganisation de l'administration, la recherche de fonds européens, etc. Pour bien connaître mes droits, j'indique qu'il y a un certain nombre d'étapes à franchir avant que le retrait des délégations et du statut d'adjoint ne soit effectif : il faut un arrêté de

M^{me} le maire, notifié à l'intéressé puis transmis au préfet, et il faut ensuite une délibération votée en conseil municipal pour acter tout ça. C'est beaucoup plus lourd de conséquences que la simple création d'un groupe interne qui soutient le maire et exprime un positionnement politique national !

PROPOS RECUEILLIS PAR M. G. mguillon@nicematin.fr

1. Guillaume Capobianco était jusqu'à adjoint délégué à la mobilité et aux transports, à la cohérence des territoires, à la recherche des financements européens, aux élections, et à la structuration de l'organisation de l'administration.

Réactions

Dans un communiqué publié hier, Sandra Torres apporte son « soutien » à Nathalie Bicaïs et « approuve totalement sa décision de retirer les délégations à M. Capobianco ». L'élue d'opposition (ex-LR) estime que « les procédés » utilisés par l'intéressé sont « indignes d'un élu : sexisme, intimidations et violences verbales, ce sont des méthodes d'un autre temps ». Et M^{me} Torres d'ajouter que « les préoccupations des Seynois, à la veille des fêtes, sont de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, et non d'être pris en otage par des élus irresponsables et carriéristes pour des manigances politiciennes de bas étage avec, pour seul leitmotiv, la quête du pouvoir ».

Pour sa part, Dorian Munoz, élu RN au conseil municipal, estime que « la zizanie règne à l'hôtel de ville » et considère que l'équipe municipale « est incapable de gérer la ville ». Aussi demande-t-il, « pour le bien des administrés, la démission du conseil municipal pour un retour rapide aux urnes, afin qu'une nouvelle redistribution des cartes politiques par les électeurs voie le jour ».

Les dix femmes du groupe des 22 interpellent Nathalie Bicaïs

Un communiqué publié hier par les dix femmes du groupe des 22 (1) montre que le clivage est bien réel au sein de la majorité. Voici ce qu'écrivent ces élues, s'adressant à la première magistrate : « Intimidation, sectarisme et sexisme : ces trois mots très forts, Nathalie, tu les as utilisés à l'encontre de notre collègue Guillaume Capobianco. Nous espérons que tu te rends bien compte, à la veille des fêtes de Noël, de l'accusation violente et sans fondement que tu pro-

fesses à son encontre. Imagines-tu le regard de ses trois filles et de sa femme désormais ? »

« Des propos indignes de toi »

Et les élues de poursuivre : « Nous qui travaillons depuis deux ans avec lui, nous n'avons jamais été ni intimidées, ni n'avons ressenti le moindre sectarisme de sa part. Nous ajoutons que, jamais, Guillaume Capobianco ne se permet le moindre propos ou comportement sexiste ou déplacé à



Nathalie Bicaïs.

(Photo doc Var-matin)

l'égard des femmes, qu'il respecte scrupuleusement. » Dans la continuité, les signataires du communiqué demandent ni plus ni

moins à Nathalie Bicaïs « de retirer ces propos diffamatoires qui (te) sont certainement conseillés par de mauvais génies de ton entourage proche. Ils ne sont pas dignes de toi et de la femme que nous connaissons ». Et de conclure : « Tout le monde doit se reprendre et laisser le caniveau à d'autres ! »

1. Malika Baghdad, Corinne Chenet, Elisabeth Gues, Valérie Kaddouri, Narjes Ouerghi, Catherine Penard, Fathia Peter, Sophie Robert, Nathalie Soriano, Kristelle Vincent.